



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 113/2024
SÉANCE N° 5 DU 30 SEPTEMBRE 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 24 septembre 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 28), Loïc Broussey, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu (jusqu'à 20 h 04), Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (jusqu'à 19 h 58), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Marjorie François, Georges Hoyaux, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Christine Droguet (à partir de 18 h 24), Noémie Coquereau, Didier Pillon (à partir de 18 h 33), Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière (jusqu'à 19 h 58), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Julien Brocaïl, Vincent Paillard (jusqu'à 19 h 30), Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Pierre Besançon, Christelle Alexandre (jusqu'à 20 h 33), Louis Michel et Marcel Blanchet.

Étaient absents ou excusés

Damien Richard, Annette Chesnel, Guillaume Agostino, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huamé, Christine Dubois, Olivier Barré et Michel Rocherullé.

Étaient représentés

Anthony Roullier a donné pouvoir à Bernard Bourgeois, Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Patrick Péniguel a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Patrice Morin a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Kamel Ogbi a donné pouvoir à Camille Petron, Sébastien Buron a donné pouvoir à Caroline Garnier, Samia Sultani a donné pouvoir à Didier Pillon, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Chantal Grandière a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 19 h 58), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Guy Toquet, Gérard Travers a donné pouvoir à Sébastien Destais, Vincent Paillard a donné pouvoir à Éric Morand (à partir de 19 h 30), Yannick Borde a donné pouvoir à Pierre Besançon, Corinne Segretain a donné pour à Christelle Alexandre, Dominique Gallacier a donné pouvoir à Marcel Blanchet, Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault.

Céline Loiseau et Louis Michel ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 1^{er} octobre 2024.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, R2313-3 et L2313-1,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L313-1, L542-2, L542-3 et L542-4,

Vu les délibérations d'abrogation/création de services communs du conseil communautaire du 5 février 2024, 21 mai 2024 et 17 juin 2024,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois permanents (TEP) au regard des évolutions intervenues depuis la dernière délibération de mise à jour du TEP cette année,

Vu les avis du comité social territorial du 28 novembre 2023, du 12 juin 2024 et du 18 septembre 2024,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les postes suivants sont supprimés :

- à temps complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière
Directeur administration générale et développement culturel	Attaché territorial	A	Administrative
Urbaniste SI	Ingénieur territorial	A	Technique
Directeur technique 40-CRD Responsable de service	Ingénieur territorial	A	Technique
Technicien de maintenance	Technicien territorial	B	Technique
Gestionnaire de recrutement	Rédacteur territorial	B	Administrative
Gestionnaire administratif	Rédacteur territorial	B	Administrative

Les postes suivants sont créés :

- à temps complet

Libellé du poste	Cadre d'emploi	Cat	Filière
Directeur.trice adjoint.e RH	Administrateur territorial / Attaché territorial	A	Administrative
Chargé.e de programmation coopérative	Attaché territorial / Attaché de conservation territorial	A	Administrative / Culturelle
Responsable de pôle des publics	Rédacteur territorial / animateur territorial / Assistant de conservation territorial	B	Administrative/ Animation / Culturelle
Médiateur.trice culturel.le et communication	Rédacteur territorial / animateur territorial/ Assistant de conservation territorial	B	Administrative / Animation/ Culturelle
Gestionnaire des aides publiques	Rédacteur territorial	B	Administrative
Responsable de pôle technique (40-CRD)	Technicien territorial	B	Technique
Responsable de pôle technique (piscines)	Technicien territorial	B	Technique
Agent technique	Adjoint technique territorial	C	Technique
Agent technique	Adjoint technique territorial	C	Technique
Assistant.e de recrutement	Adjoint administratif territorial	C	Administrative
Accompagnant.e éducatif.ve et social.e	Adjoint technique territorial / animateur territorial / agent social territorial	C	Animation / Sociale

Article 2

La mise à jour du TEP rentrera en vigueur au 1^{er} octobre 2024.

Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 4

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Yannick Borde et Pierre Besançon).

Signé : Le Président,

Florian Bercault